

4.0 crédits	40.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Bodart Magali ; Claessens Jacques ; Seynhaeve Jean-Marie ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Typologie des différentes techniques spéciales du bâtiment (partie A) Energies et énergies renouvelables (parties A et B) Utilisation rationnelle de l'énergie (partie A) Principes de conception en fonction du type de bâtiment et du type d'occupation (parties A et B) Principes de régulation (parties A et B) Electricité et domotique (partie B) Modèles de calcul (partie B) Liens entre l'architecture climatique et les techniques spéciales du bâtiment (partie B) Le cours se donne en français.
Acquis d'apprentissage	Apprendre à concevoir et à calculer une installation de climatisation et d'éclairage d'un édifice. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Contenu :	/
Autres infos :	Pré-requis : Cours AUCE 1901 - Confort & physique du bâtiment (thermique, acoustique et éclairage) Evaluation : L'évaluation se fait par un examen en français
Cycle et année d'étude :	> Master [120] : ingénieur civil mécanicien > Master [120] : ingénieur civil architecte > Master [120] : ingénieur civil des constructions
Faculté ou entité en charge:	LOCI